

AUTORISATION PARENTALE
POUR LA PRATIQUE SPORTIVE (rev. 2024)

Ce justificatif est à compléter et renvoyer signé et scanné sur le site d'inscription de l'événement. Si vous n'avez pas de scanner, peut-être pouvez-vous le prendre en photo avec un smartphone pour le charger ensuite.

Directive depuis le 12 mai 2021 : la pratique sportive des mineurs est dorénavant soumise à un questionnaire médical disponible sur le lien (sauf sports particuliers) :

<https://www.chaumussay.fr/medias/ACTUS/questionnaire-de-sante-inscription-des-mineurs-2024.pdf>

Il faudra justifier par un questionnaire totalement négatif ou, à défaut, un certificat médical.

Je, soussigné(e) (nom et prénom du représentant légal) :

.....
.....

Demeurant à (adresse complète) :

.....
.....
.....

Numéros de téléphone (en cas d'urgence) :

Nom et prénom de l'enfant :

.....

Né le (date et lieu de naissance) :

.....

Demeurant à (adresse complète) :

.....
.....
.....

Après avoir pris connaissance du règlement autorise mon enfant à participer au :

- 1km du samedi 24 aout 2024 (né entre 2013 et 2017)
- 2km du samedi 24 aout 2024 (né entre 2009 et 2012)
- 5km du samedi 24 aout 2024 (né en 2008 et avant)
- 8km du samedi 24 aout 2024 (né en 2008 et avant)

L'attestation liée au questionnaire de santé pour la pratique sportive des mineurs est demandée dans un document à part. Il faudra charger l'attestation (en cas de réponses toutes négatives) ou un certificat médical sinon.

Fait à :

Le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »